

Table_1625_07.jpg

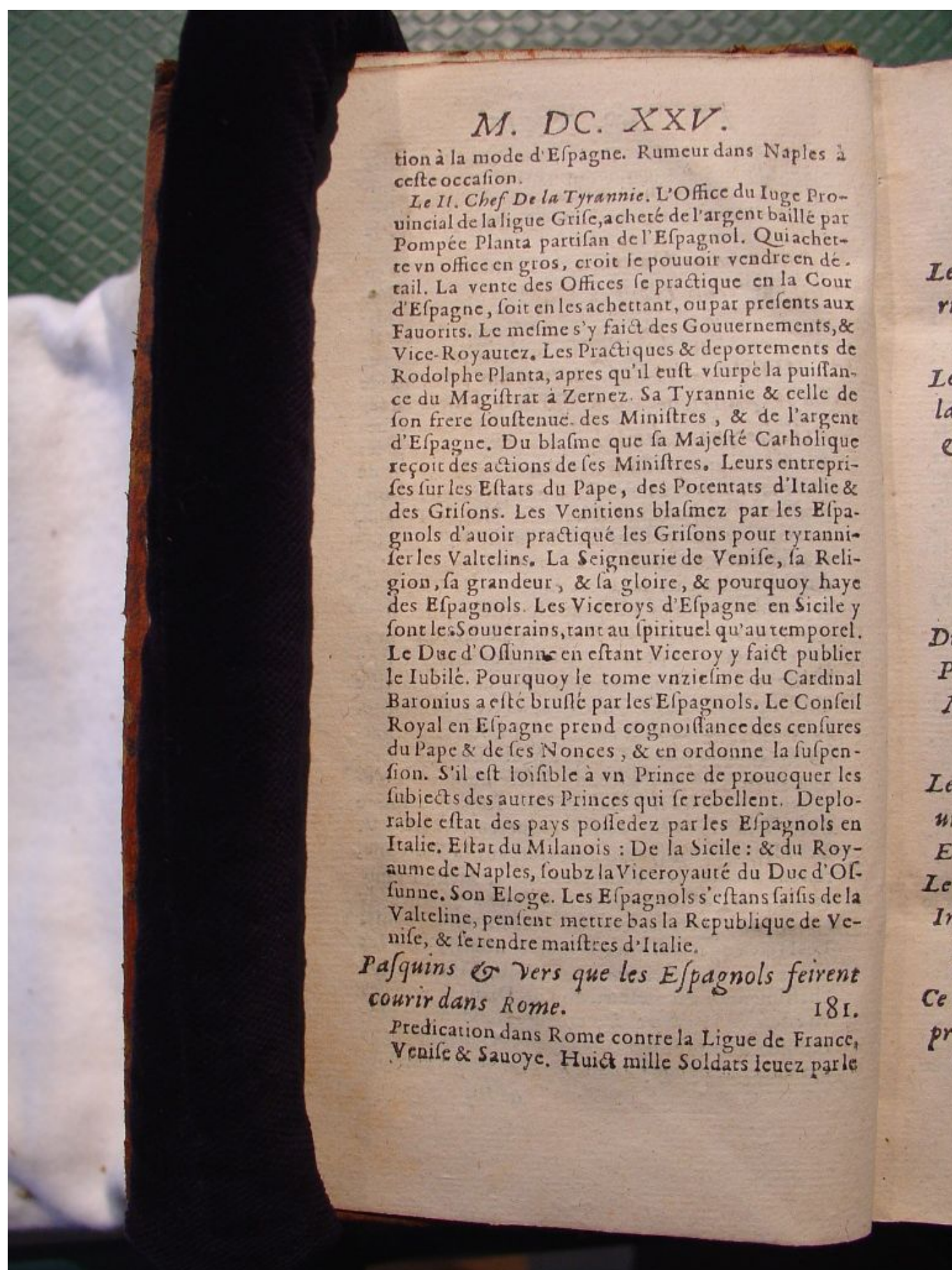
M. DC. XXV.

Couronne de France Trois raisons pour lesquelles les Ministres d'Espagne ont fait publier le Manifeste des Grisons. Les raisons pour excuser la Rebellion des Valtelins se reduisent en deux chefs, la Religion, & la Tyrannie

Le 1. Chef de la Religion. Les Grisons diuisez en la Religion, sçauoir, en Catholiques & Protestans. Leur Estat est souverain & libre. Pourquoy les Ministres d'Espagne ont entrepris le passage de la Valteline. Les principaux des Grisons corrompus par l'or d'Espagne. Punition des Grisons partisans de l'Espagnol. Comment les Ministres d'Espagne semerent la diuision entre les Grisons. Au Gouvernement de l'Estat des Grisons, les Catholiques & les Protestans y sont admis sans aucune distinction de Religion. Les Protestans n'y ont point voulu opprimer les Catholiques. En l'Assemblée de Tosane, les traistres tant de l'une que de l'autre Religion furent chastiez. L'Euesque de Coire banny; avec Rodolphe Planta chef des Heretiques en la Valteline, & grand partisan de l'Espagnol. Intelligence tres-estroicte des Ministres d'Espagne, avec les principaux Heretiques de la Valteline. Pourquoy le Roy Philippes II Roy des Espagnes donna Arzilla ville d'Afrique, pleine de Chrestiens au Roy de Maroc, Prince Mahometan: & pourquoy l'Empereur Charles V. rendit la ville de Tunes à Muleassen Roy Mahometan, & ne voulut rendre Castelnouuo aux Venitiens, bien qu'il y fust obligé. Replique impie d'Anthoine de Leue audict Empereur Charles V. Les Ministres d'Espagne, en vsurpant la Valteline, feirent arborer les bannieres du S. Siege, pour couvrir leur vsurpation de quelque apparence de saincteté. Quels heretiques doiuent estre punis. Les Heretiques qui ont esté nais & nourris dans les sectes de leurs peres, meritent plustost secours que chastiment. La foy est vn don de Dieu, & non pas vn effect de la guerre. Les cruantez rendent les Heretiques plus obstinez. Les Guerres ciuiles des Pays bas aduenues pour y auoir voulu mettre l'Inquisi-

à iij

Table_1625_08.jpg



M. DC. XXV.

tion à la mode d'Espagne. Rumeur dans Naples à ceste occasion.

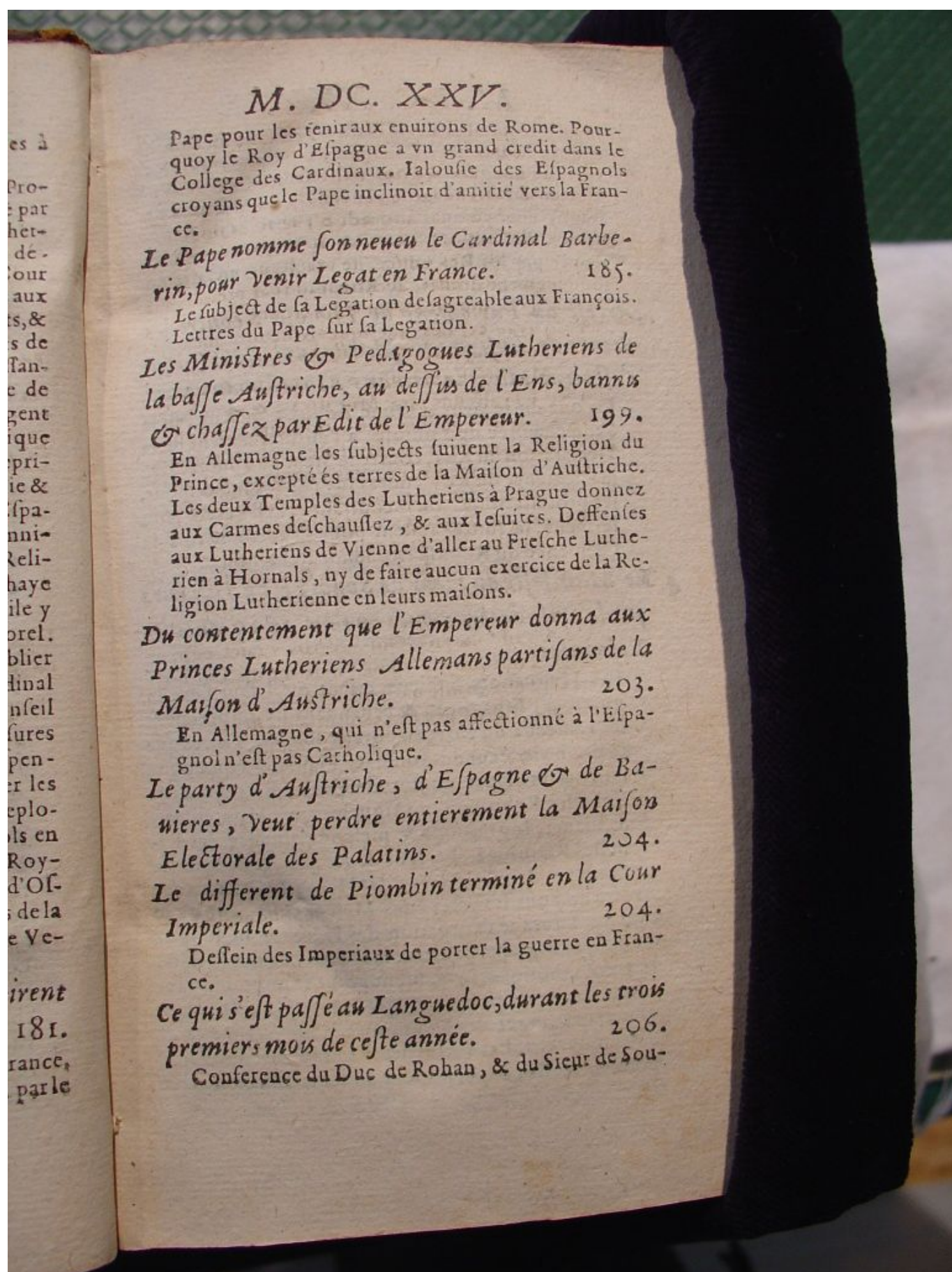
Le II. Chef De la Tyrannie. L'Office du Iuge Provincial de la ligue Grise, acheté de l'argent baillé par Pompée Planta partisan de l'Espagnol. Qui achete vn office en gros, croit le pouuoir vendre en détail. La vente des Offices se pratique en la Cour d'Espagne, soit en les achetant, ou par presents aux FAVORITS. Le mesme s'y fait des Gouvernemens, & Vice-Royautez. Les Pratiques & deportemens de Rodolphe Planta, apres qu'il eust vsurpé la puissance du Magistrat à Zernez. Sa Tyrannie & celle de son frere soustenué des Ministres, & de l'argent d'Espagne. Du blasme que sa Majesté Catholique reçoit des actions de ses Ministres. Leurs entreprises sur les Estats du Pape, des Potentats d'Italie & des Grisons. Les Venitiens blasmez par les Espagnols d'avoir pratiqué les Grisons pour tyranniser les Valtelins. La Seigneurie de Venise, sa Religion, sa grandeur, & sa gloire, & pourquoy haye des Espagnols. Les Viceroyes d'Espagne en Sicile y sont les Souverains, tant au spirituel qu'au temporel. Le Duc d'Ossuna en estant Viceroy y fait publier le Jubilé. Pourquoy le tome vnziésime du Cardinal Baronius a esté bruslé par les Espagnols. Le Conseil Royal en Espagne prend cognoissance des censures du Pape & de ses Nonces, & en ordonne la suspension. S'il est loisible à vn Prince de prouoquer les subjects des autres Princes qui se rebellent. Deploable estat des pays possédez par les Espagnols en Italie. Estat du Milanois : De la Sicile : & du Royaume de Naples, soubz la Viceroyauté du Duc d'Ossuna. Son Eloge. Les Espagnols s'estans saisis de la Valteline, pensent mettre bas la Republique de Venise, & se rendre maistres d'Italie.

Pasquins & Vers que les Espagnols feirent courir dans Rome.

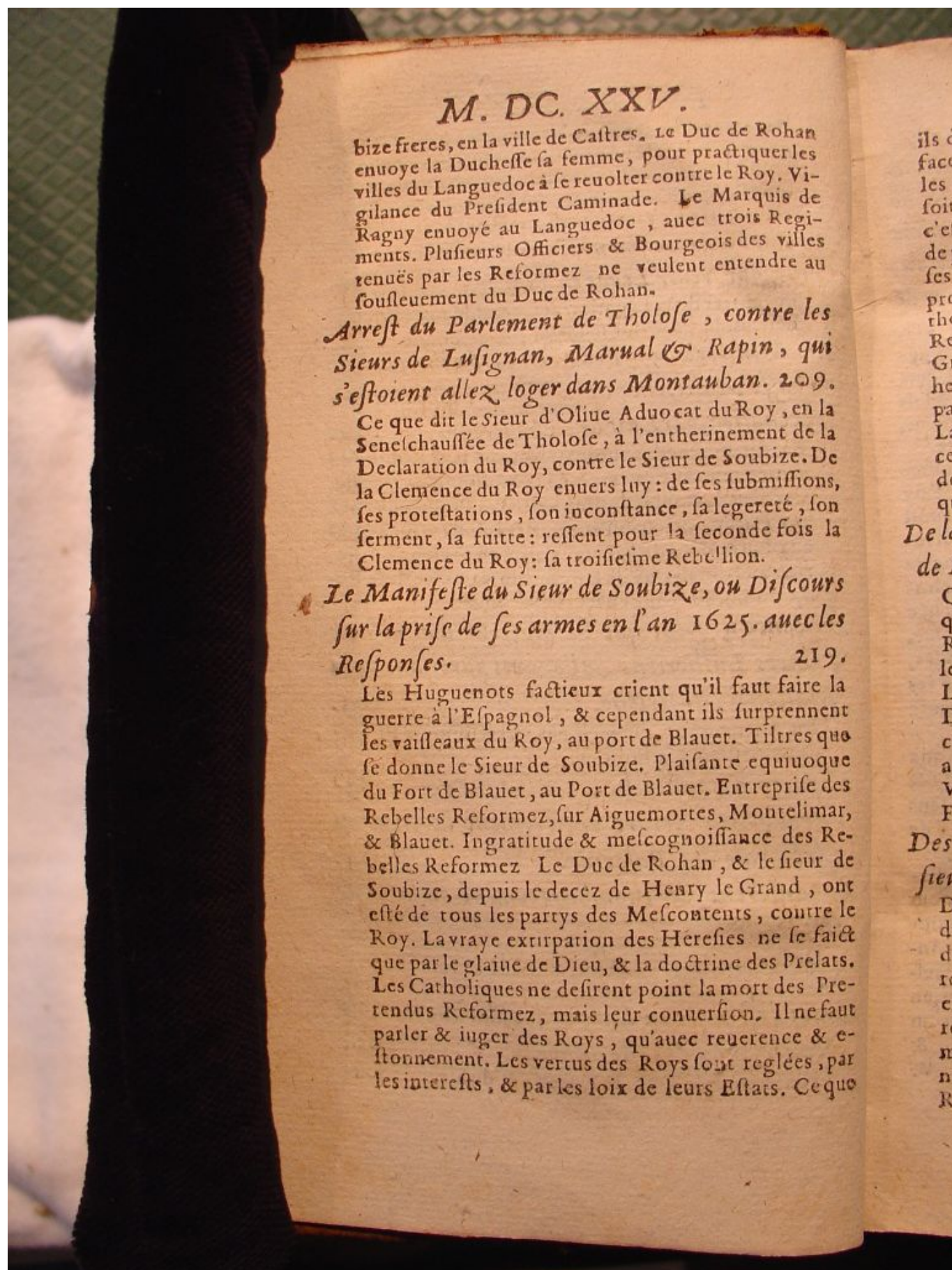
181.

Predication dans Rome contre la Ligue de France, Venise & Sauoye. Huiet mille Soldats leuez par le

Table_1625_09.jpg



Table_1625_10.jpg



Table_1625_11.jpg

M. DC. XXV.

ils doiuent faire par raison d'Estat. Bien que les Roys
 facent voir des changemens aux cours des affaires,
 les subjects ne doiuent pas douter que la cause n'en
 soit iuste, encor qu'elle leur soit incogneue. Que
 c'est qu'estre Roy tres-juste. Les Roys sont obligez
 de preferer les loix de l'Estat à toutes leurs promes-
 ses particulieres. Les peuples ne doiuent exiger des
 promesses de leurs Roys, qui puissent blesser leur au-
 thorité. Tous Traictez entre Souuerains de cōtraire
 Religion, doiuent estre accomplis de bonne foy. S.
 Gregoire a gardé de bonne foy, ce qu'il a promis aux
 heretiques. Punitiō Diuine des Souuerains qui n'ont
 pas gardé la foy promise à des Souuerains Infidelles.
 La promesse entre vn Roy & ses subjects, differe de
 celle qui se fait entre Souuerains. Le Roy deuoit re-
 donner en garde Saumur au sieur du Plessis, au cas
 qu'il n'eust point de guerre contre les Rebelles Ref.

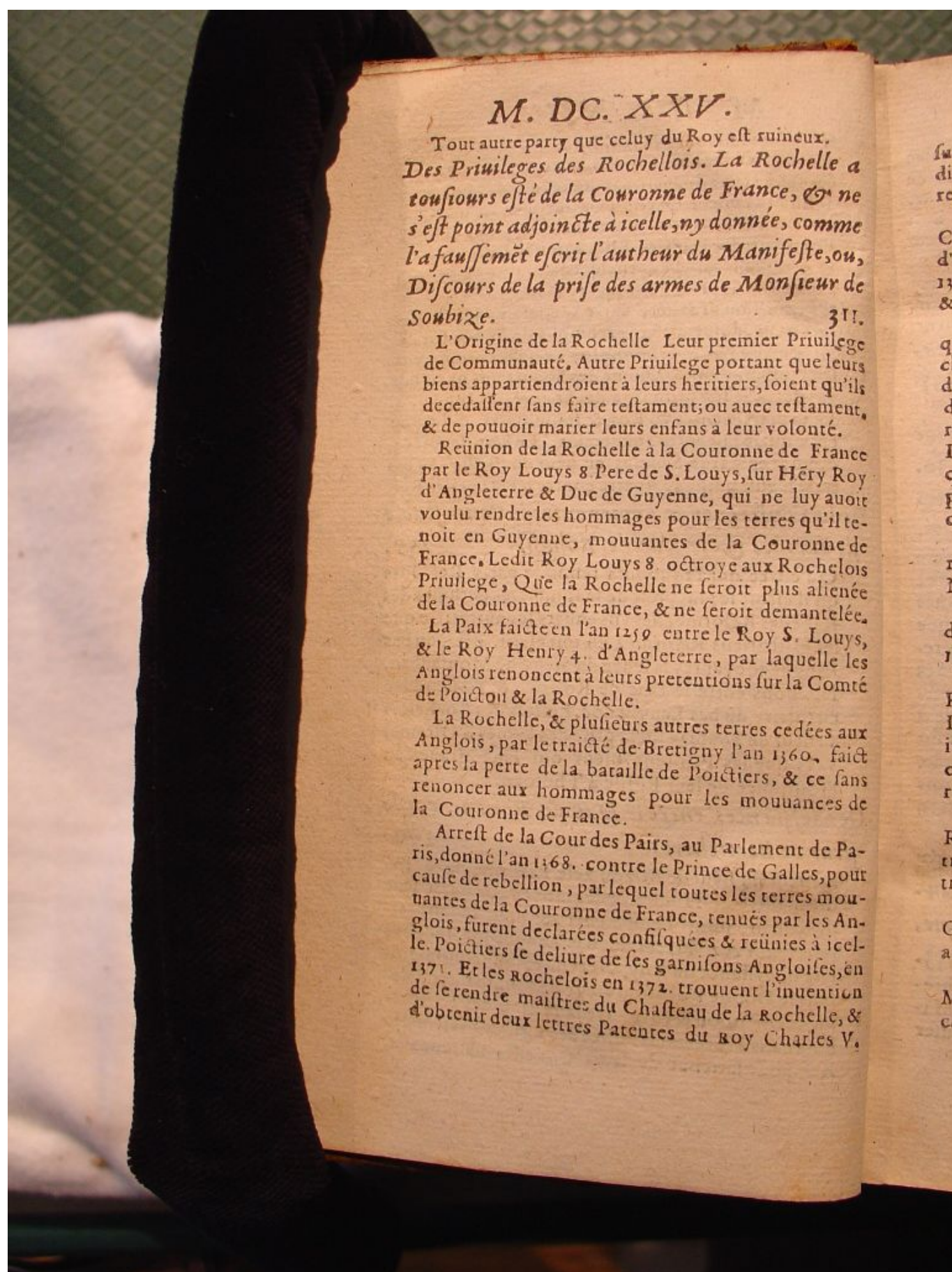
*De la Conference de Renier entre le Connestable
 de Luynes & le Duc de Rohan.* 259.

Qu'est-ce qui a tousiours remis le party Ref. lors
 qu'il estoit le plus prest de sa ruine. Des perfidies des
 Rebelles Reformez, les vns enuers les autres: Ce que
 les Historiens Reformez en ont escrit. Estat du bas
 Languedoc, apres la leuée du Siege de Montauban.
 Diuisions entre le Duc de Rohan, & l'Assemblée
 circulaire du bas Languedoc. Lettres des Rochelois
 au sieur de Soubize sur la prise des Sables d'Olonne.
 Vers que les Penitens Bleus ont faict grauer au
 Frontispice de leur Eglise à Tholozé.

*Des deffiances entre le Duc de Rohan, & le
 sieur de Berticheres.* 272.

Dessein du sieur de Brizon zelé Reformé, de se ren-
 dre maistre de Nismes, & des moyès que tint le Duc
 de Rohan, pour l'empescher, & pour le faire ar-
 rester à Vzez Places du bas Languedoc reduites
 en l'obeyssance du Roy. Necessitez qui contraigni-
 rent le Duc de Rohan au Siege de Montpellier à de-
 mander Pardon & Paix. De la faction des Cathari-
 nots dans Mōtpellier. Police des Eglises pretenduës
 Ref, pour la tenuë de leurs Conciles nationnaux.

Table_1625_12.jpg



M. DC. XXV.

Tout autre party que celuy du Roy est ruineux.
*Des Priuileges des Rochellois. La Rochelle a
 tousiours esté de la Couronne de France, & ne
 s'est point adjoincte à icelle, ny donnée, comme
 l'a faussement escrit l'auteur du Manifeste, ou,
 Discours de la prise des armes de Monsieur de
 Soubize.* 311.

L'Origine de la Rochelle Leur premier Priuilege
 de Communauté. Autre Priuilege portant que leurs
 biens appartiendroient à leurs heritiers, soient qu'ils
 decedassent sans faire testament; ou avec testament,
 & de pouuoir marier leurs enfans à leur volonté.

Reünion de la Rochelle à la Couronne de France
 par le Roy Louys 8. Pere de S. Louys, sur Héry Roy
 d'Angleterre & Duc de Guyenne, qui ne luy auoit
 voulu rendre les hommages pour les terres qu'il te-
 noit en Guyenne, mouuantes de la Couronne de
 France. Ledit Roy Louys 8. octroye aux Rochellois
 Priuilege, Que la Rochelle ne seroit plus alienée
 de la Couronne de France, & ne seroit demantelée.

La Paix faicte en l'an 1259. entre le Roy S. Louys,
 & le Roy Henry 4. d'Angleterre, par laquelle les
 Anglois renoncent à leurs pretentions sur la Comté
 de Poictou & la Rochelle.

La Rochelle, & plusieurs autres terres cedées aux
 Anglois, par le traicté de Bretigny l'an 1360. faict
 apres la perte de la bataille de Poictiers, & ce sans
 renoncer aux hommages pour les mouuances de
 la Couronne de France.

Arrest de la Cour des Pairs, au Parlement de Pa-
 ris, donné l'an 1368. contre le Prince de Galles, pour
 cause de rebellion, par lequel toutes les terres mou-
 uantes de la Couronne de France, tenuës par les An-
 glois, furent declarées confiscuës & reünies à icel-
 le. Poictiers se deliure de ses garnisons Angloises, en
 1371. Et les rochellois en 1372. trouuent l'inuention
 de se rendre maistres du Chasteau de la rochelle, &
 d'obtenir deux lettres Patentes du Roy Charles V.

Table_1625_13.jpg

M. DC. XXV.

sur leur réduction & réunion à la Couronne, à condition de desmolir le Chasteau. ce qu'ils n'exécuterent pas.

En l'an 1373. les Partisans Anglois reprennent le Chasteau & la ville de la Rochelle, Monsieur le Duc d'Anjou frere du Roy les ayant assiegez en l'an 1374. reprend la ville & le Chasteau sur les Anglois, & fait abbatre le Chasteau.

Erreur de Froissard, la Popeliniere, & autres qui ont en leurs histoires mis la réduction de la Rochelle, faite en 1372. sous la Mairie de Iean Chaudrier: veu qu'il est verifié par la matricule des Maires de la Rochelle, que ceste réduction se fit en la Mairie de Pierre Baudré, Maire audit an 1372. Et que Iean Chaudrier ne fut Maire qu'en l'an 1374. lors que ledit Sieur Duc d'Anjou reprit sur les Anglois, pour la dernière fois, la ville & le Chasteau de la Rochelle.

Les deux lettres patentes du Roy Charles V. sur la réduction des Rochelois, en l'an 1372. Priuilege de Noblesse octroyé aux Maires de la Rochelle.

Il y a tousiours eu des Gouverneurs pour le Roy, dans la Rochelle, depuis l'an 1373. iusques en l'an 1568. que les Rochelois se mirent du Party reformé.

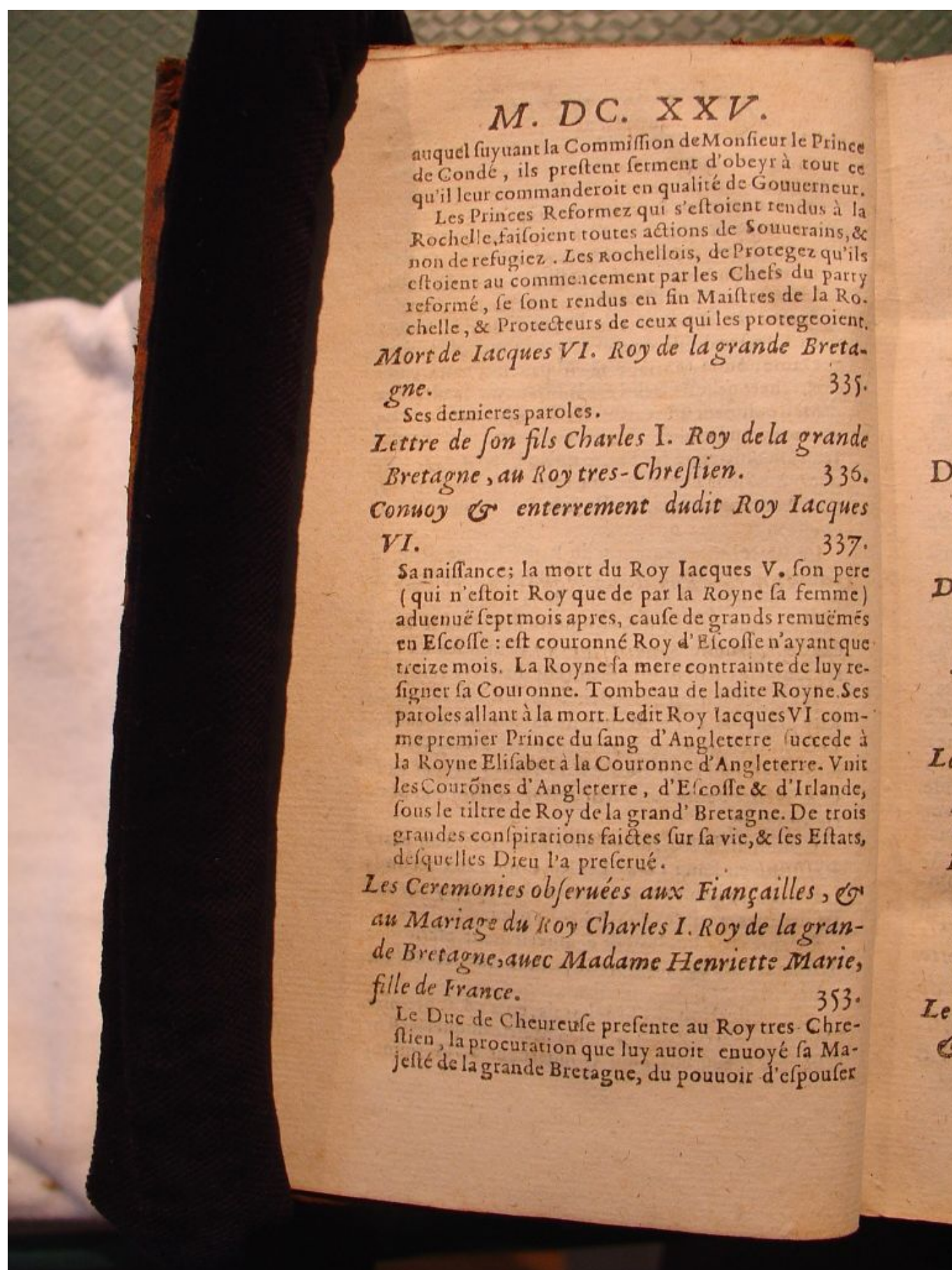
De la Rebellion des Rochelois, sous le regne du Roy François I. La Mairie de la Rochelle cassée. Les Gouverneurs y commettent des Sous-Maires, iusques en l'an 1549. que le Roy Henry II. par grace & bienfait enuers les Rochellois reestablit la Mairie annuelle.

Comment la Rochelle seruit de retraicte au party Reformé en l'an 1568. Les Reformez aux seconds troubles de l'an 1567. preuenient le Roy: & aux troisiemes troubles en 1568. sont preuenus.

Ce que la Popeliniere a diuersement escrit des Gouverneurs de la Rochelle pour le Roy, & de leur autorité.

De l'Eslection de Trucharais, en 1567. premier Maire du party Reformé, en la Mairie duquel les Rochellois receurent pour Gouverneur S. Hermine,

Table_1625_14.jpg



M. DC. XXV.

auquel suyuant la Commission de Monsieur le Prince de Condé, ils prestent serment d'obeyr à tout ce qu'il leur commanderoit en qualité de Gouverneur.

Les Princes Reformez qui s'estoient rendus à la Rochelle, faisoient toutes actions de Souuerains, & non de refugiez. Les rochelloy, de Protegez qu'ils estoient au commencement par les Chefs du parry reformé, se sont rendus en fin Maistres de la Rochelle, & Protecteurs de ceux qui les protegeoient.

Mort de Iacques VI. Roy de la grande Bretagne. 335.

Ses dernieres paroles.

Lettre de son fils Charles I. Roy de la grande Bretagne, au Roy tres-Chrestien. 336.

Conuoy & enterrement dudit Roy Iacques VI. 337.

Sa naissance; la mort du Roy Iacques V. son pere (qui n'estoit Roy que de par la Royne sa femme) aduenue sept mois apres, cause de grands remuëmens en Escosse: est couronné Roy d'Escosse n'ayant que treize mois. La Royne sa mere contrainte de luy resigner sa Couronne. Tombeau de ladite Royne. Ses paroles allant à la mort. Ledit Roy Iacques VI comme premier Prince du sang d'Angleterre succede à la Royne Elisabet à la Couronne d'Angleterre. Vnit les Courōnes d'Angleterre, d'Escosse & d'Irlande, sous le tiltre de Roy de la grand' Bretagne. De trois grandes conspirations faictes sur sa vie, & ses Estats, desquelles Dieu l'a preserué.

Les Ceremonies obseruées aux Fiançailles, & au Mariage du Roy Charles I. Roy de la grande Bretagne, avec Madame Henriette Marie, fille de France. 353.

Le Duc de Cheureuse presente au Roy tres-Chrestien, la procuration que luy auoit enuoyé sa Majesté de la grande Bretagne, du pouuoir d'espouser

Table_1625_15.jpg

M. DC. XXV.

en son nom, laquelle leuë, fut inserée au bout du Contract. Les fiançailles faictes selon les ceremonies de l'Eglise Catholique par le Cardinal de la Rochefoucault, le 8. May. Le 11. Jour du Mariage, M. le Cheualier de Vendosme représentant le grand Maistre, va prendre ledit Duc, & les Ambassadeurs extraordinaires du Roy de la grand' Bretagne, pour les conduire en l'Archeuesché de Paris, où le Roy, les Roynes, & la Cour se rendent sur les cinq heures de releuée. L'ordre tenu en allant de l'Archeuesché au Theatre dressé deuant le grand Portail de Nostre Dame, où le Mariage se fit par le Cardinal de la Rochefoucault. Les ceremonies qui se firent à la Messe. L'ordre du retour à l'Archeuesché. Resiouissances publiques.

Du festin Royal fait en la Sale de l'Archeuesché. 362.

Les honneurs qui se firent à la presentation de la seruiette.

Du Manteau Royal des Roynes de France, de celles des Filles de France, des Princesses du sang, & des Duchesses. 363.

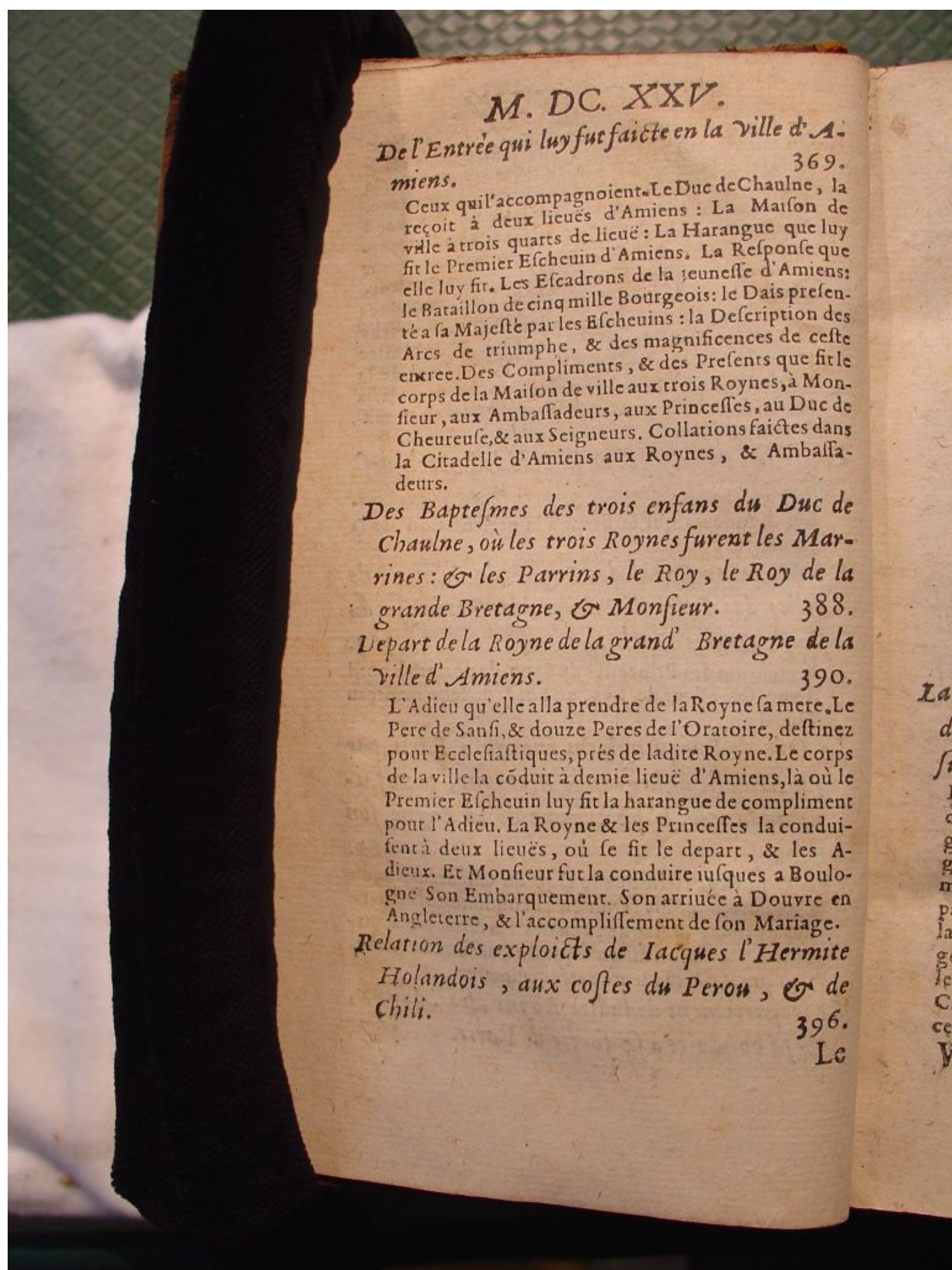
Pretention des Princesses du Sang, de porter vn bord d'vne seule fleur de Lys, au bord de leur manteau Ducal.

Le Duc de Bucquingham enuoyé à Paris par sa Majesté de la grande Bretagne, pour faire aduancer le partement de la Royne son Espouse. 365.

L'Esquipage riche que le Duc de Cheureuse auoit fait faire, pour luy seruir en la conduite de la Royne de la grande Bretagne, veu des Parisiens par admiration. Collation magnifique du Cardinal de Richelieu aux Ambassadeurs extraordinaires.

Le Departement de ladite Royne, ses Adieux, & sa conduite à sa sortie de Paris. 367.

Table_1625_16.jpg



M. DC. XXV.

De l'Entrée qui luy fut faicte en la ville d'Amiens. 369.

Ceux quil'accompagnoient. Le Duc de Chaulne, la reçoit à deux lieues d'Amiens : La Maison de ville à trois quarts de lieue : La Harangue que luy fit le Premier Escheuin d'Amiens. La Responce que elle luy fit. Les Escadrons de la jeunesse d'Amiens : le Bataillon de cinq mille Bourgeois : le Dais présentée à sa Majesté par les Escheuins : la Description des Arcs de triumphe, & des magnificences de ceste entrée. Des Compliments, & des Présents que fit le corps de la Maison de ville aux trois Roynes, à Monsieur, aux Ambassadeurs, aux Princesses, au Duc de Cheureuse, & aux Seigneurs. Collations faictes dans la Citadelle d'Amiens aux Roynes, & Ambassadeurs.

Des Baptesmes des trois enfans du Duc de Chaulne, où les trois Roynes furent les Marraines : & les Parrains, le Roy, le Roy de la grande Bretagne, & Monsieur. 388.

Depart de la Royne de la grand' Bretagne de la ville d'Amiens. 390.

L'Adieu qu'elle alla prendre de la Royne sa mere. Le Pere de Sansi, & douze Peres de l'Oratoire, destinez pour Ecclesiastiques, près de ladite Royne. Le corps de la ville la cōduit à demie lieue d'Amiens, là où le Premier Escheuin luy fit la harangue de compliment pour l'Adieu. La Royne & les Princesses la conduisent à deux lieues, où se fit le depart, & les Adieux. Et Monsieur fut la conduire iusques a Boulogne Son Embarquement. Son arriuee à Douvre en Angleterre, & l'accomplissement de son Mariage.

Relation des exploicts de Iacques l'Hermite Holandois, aux costes du Perou, & de Chili.

396.

Le

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan